

LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal hebdomadaire à 16 pages

BUREAUX : 414 et 416 Rue Sussex OTTAWA, ONT.

Vendredi 18 Septembre 1891

ECHOS DU JOUR

M. Jones, député, est parti aujourd'hui pour Gaspé.

Les séances du Sénat ont été ajoutées hier, jusqu'à mardi prochain.

Combats de la centralisation et débranchements de la bureaucratie.

M. Tarte a voté, hier soir, avec le gouvernement sur l'affaire Cochrane. Qu'est-ce qu'en dit LA PATRIE ?

Le bruit court que, dans le cas de M. Mercier réélu, le lieutenant-gouverneur Angers appellerait l'honorable M. de Boucherville à former un gouvernement.

Lord Aberdeen, représentant l'école de Lord Stanley, a visité hier, la ferme expérimentale en compagnie du ministre de l'Agriculture M. Carling.

Le comité des tracteurs du Hansard en vue de leur salaire régulier de \$1000. Cette augmentation est bien méritée.

Le CANADIAN dit que le comité Tarte-McCreery a adopté le rapport de la majorité et qu'il a exprimé son espoir que M. Geofrion fut payé comme M. Oden, Henry et Quinn et qu'une indemnité soit accordée à Todd, secrétaire et Panet assistant secrétaire du comité.

Les puissances européennes sont fort contrariées des récents outrages commis en Chine contre les étrangers et elles ont décidé, en principe, de se concerter pour agir dans cette affaire. On doit s'attendre pour désigner la puissance qui devra diriger les opérations des armées combinées dans les opérations de la Chine.

Si le lieutenant-gouverneur Angers a le droit de renvoyer M. Mercier avec sa majorité parlementaire, pour appeler M. de Boucherville ou M. Talbot, M. Letellier avait donc droit d'en agir comme il a fait en 1878. Nous n'avons pas approuvé la conduite de M. Letellier il y a douze ans, et nous interpellons aujourd'hui la constitution de la même manière.

Une députation venant de Kingston s'est rendue hier, auprès de l'hon. M. Abbott relativement au monument qui doit être élevé dans cette ville, à la mémoire de Sir John A. Macdonald. On dit que cette députation, composée de personnes influentes a offert au premier ministre la candidature à la représentation de Kingston. M. Abbott, a paru fâché de cette marque d'estime, mais n'a pas donné de réponse affirmative.

Les gouvernements d'Ontario, du Manitoba et du Nouveau-Brunswick ont déjà été accusés de hooliganisme, de malversation, etc. et non-seulement les lieutenants-gouverneurs de ces provinces n'ont jamais nommé de commissions de juges mais ne sont même pas occupés de ces accusations. L'intervention des représentants de la Reine semble être uniquement réservée à la province de Québec.

On lit dans LE PARIS CANADA : Notre compatriote M. Edouard Gobeau, fils de notre éminent concitoyen M. C. A. M. Gobeau, dit Piatou-des-Chênes, vient de remporter de brillants succès à l'École d'agriculture de Beauvais, où il a travaillé pendant trois ans.

Après avoir obtenu un bachelier de capacité, deux médailles d'argent et une médaille de bronze accordées par la Société des agriculteurs de France pour ses travaux pratiques, M. E. A. Gobeau s'est vu décerner un diplôme supérieur d'agriculture pour son intéressante thèse sur le Miel (Arming du Manitoba).

Nos félicitations à notre jeune compatriote, dont les consciencieuses études faites dans une des meilleures écoles de France, seront d'un secours puissant pour notre agriculture nationale.

LE LETTEUR semble décidé à faire une liste formidable, aussi nous enquillons ce qui suit dans son article d'hier, sur la situation à Québec :

" Eh bien, qu'une seule fois on ouvre la porte à cette peste fanatique, et elle n'est pas prête à partir. Qu'on n'oublie pas les menaces sinistres proférées à Ottawa lors de la discussion de l'abolition des écoles catholiques et de la langue française au Nord-Ouest. Dañs ce temps, ces menaces ont fait courir un frisson dans toute notre province. Mais on se remmettait aussitôt en disant : Bah ! nous sommes bien habitués. La constitution nous protège. Dieu merci, le gouvernement fédéral n'a rien à voir dans nos affaires. Qu'ils y viennent, les francophobes, les apôtres de l'Union législative, les anti-papistes !

Citoyens de la province de Québec, ouvrez les yeux ! L'affaire de la Baie des Chaleurs n'est qu'un miserable prétexte pour faire une première brèche au dernier rempart de nos libertés."

On lit dans LA PATRIE : Nous saisissons avec empressement l'occasion de féliciter le gouvernement à propos de deux nominations qu'il vient de faire, celle de M. Laoutte, élu à la présidence de la Cour des Appel de la Reine, et celle de M. Ross, appelé à succéder à M. Laoutte, à la présidence du Sénat.

Nous croyons certainement que ces deux nominations obtiendront la plus entière approbation du public, qui sait toujours rendre justice, d'ailleurs, au talent et au mérite.

M. Laoutte est digne de la plus grande considération par son intégrité bien connue. La place élevée qu'il s'est faite dans le barreau lui donnait des titres à la haute position qu'il va occuper.

La grande expérience parlementaire, le jugement droit et vigoureux du Dr Ross nous sont d'autant un garant qu'il saura s'acquiescer avec honneur des délicates fonctions de l'un des deux postes les plus honorés du Parlement canadien. Nos plus sincères félicitations à l'homme qui quitte la présidence du Sénat et à celui qui y monte.

Nos droits, notre constitution

Sous ce titre LA PATRIE s'exprime comme suit :

Le sort en est jeté ! Le lieutenant-gouverneur de la Province de Québec n'est plus qu'un simple commis qui agit directement sous l'inspiration et d'après les ordres du gouvernement d'Ottawa.

C'est comme cela que les conservateurs entendent l'autonomie provinciale.

De là à l'union législative il n'y a qu'un pas.

Dans la crise actuelle, c'est même le Sénat, la cinquième roue de notre organisation fédérale, qui s'immisce directement dans les affaires de Québec.

On peut s'en convaincre en lisant plus loin le texte de la lettre que M. Angers a adressée à M. Mercier et laquelle devient publique par l'entremise du Sénat fédéral.

Où cela nous mènera-t-il ? Le beau rôle, le rôle patriotique, le rôle constitutionnel reste entre les mains du parti libéral et l'honorable M. Mercier reste le champion de l'autonomie provinciale.

On nous télégraphie le texte de la dépêche qui a causé une si grande sensation au sujet de l'affaire de l'île de Mételin et telle qu'elle a été reçue, dimanche dernier, à l'ambassade anglaise à Constantinople : Mételin, 13 septembre, 9 h. 30 du matin. Les Anglais ont débarqué avec des canons à Sigri, sans aucune permission et actuellement ils installent des tentes sur l'île qui est entourée de torpillés. Le gouvernement a demandé au vice-consul anglais la raison d'une telle manière d'agir. Le ministre des affaires étrangères a adressé une note à sir William White pour le prier d'expliquer verbalement et par écrit la cause de cet incident. Sir William White n'a pas encore répondu. Il est à supposer qu'il attend le rapport de l'amiral, lord Walter Kerr, commandant de l'escadre anglaise.

La presse française s'exprime en termes très amers à l'égard de l'Angleterre au sujet de l'incident de Sigri. Les journaux parisiens disent que cet acte de l'Angleterre a une réelle signification, bien qu'elle prétende que les matelots de l'escadre ont débarqué dans l'île de Mételin uniquement pour une partie de plaisir. Ils ajoutent que ce débarquement a été un ballon d'essai, dans le but de voir l'effet que produirait une occupation réelle des côtes de l'île de Mételin.

L'émou causé par l'incident de Mételin a rendu les banquiers de Paris moins couverts et les négociations pour fixer le taux du nouvel emprunt russe continuent toujours.

CHAMBRE DES COMMUNES

SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE

Les deux séances de la Chambre des Communes ont été sacrifiées à la discussion sur le rapport du comité chargé de s'enquérir de la nature des accusations portées contre M. Cochrane, député. Nos lecteurs connaissent déjà la nature de ces accusations, nous en avons souvent parlé depuis le commencement de l'enquête.

Nous sommes encore d'avis, après avoir examiné les deux rapports que le siège de M. Cochrane ne peut pas être attaqué, quoique l'enquête ait établi un état de choses très déplorable en ce qui a rapport à la distribution du patronage dans le comté de député élu question d'essai.

Le comité d'enquête n'a pas établi l'implication directe du député dans tout ce tripatouillage, il n'y a pas de preuve directe contre lui, et la majorité ne pouvait pas le condamner.

L'enquête qui a été faite aura cependant un effet salutaire.

M. Skinner, président de ce comité, propose l'adoption du rapport de la majorité exonerant M. Cochrane.

M. Cameron (Huron) propose le rapport de la minorité en amendement et soutient sa proposition par un long discours.

La discussion est continuée par MM. White (Shelburne), Barron, German, Masson, Flett, Skinner et Mulock. A 3 h 30 M. M. le vote est pris sur l'amendement et donne le résultat suivant :

Pour 74. Contre 99.

On vote ensuite sur le rapport de la majorité avec le résultat suivant :

Pour 98. Contre 75.

M. O'Brien (Muskoka) vote contre les deux rapports.

Au Sénat, cette après-midi, l'honorable M. Scott a demandé au premier ministre, s'il avait reçu copie de la réponse de M. Mercier au lieutenant-gouverneur Angers, et s'il la communiquerait au Sénat ?

Le premier ministre a répondu que le gouvernement n'avait pas reçu telle lettre.

Sur motion de l'honorable M. O'Givvie, le Sénat s'est ajourné jusqu'à mardi prochain.

On télégraphie de Londres que le gouvernement russe a demandé, à la commission européenne du Danube, la permission pour les cadets de la marine russe de prendre passage à bord des navires qui appartiennent à la commission. Le but du gouvernement russe est d'acquiescer aux cadets au pilotage sur le Danube et les habituer à la navigation de ce fleuve.

Cette demande étrange, suivant de si près l'affaire des Dardanelles, dans laquelle la Russie réclamait de la Turquie le libre passage des Dardanelles pour la flotte volontaire russe, a causé un vif étonnement dans les cercles officieux.

COURRIER DE PARIS

Neuf victimes des flammes

COURRIER DE BERLIN

ET RANGÉE DANS SON LIT

LES MANOEUVRES DE CRISPI

LA FRANCE ET LA CHINE

Madame AUDIBERT LIBERÉE

Une scène sanglante

NOUVELLES DE PARTOUT

COURRIER DE PARIS

PARIS, 18 sept.—L'Accord entre tous les modérés est bien près de se faire, si même il n'est déjà fait.

"Tant pis, ajoutent-ils, pour les quelques irréductibles qui restent et qui ont une opinion toute à part sur les affaires de l'Etat."

Je borne à pour aujourd'hui ces citations qui ont suffisamment indiqué le courant d'opinion dominante, c'est-à-dire le fameux toast de cardinal Lavergne.

A droite, il est certain qu'on votera contre toutes les propositions radicales pour troubler le régime de gauche. L'Etat, public et ce sujet l'énergie protection de M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Vous faites injure de tous les principes libéraux au nom de quels vous avez combattu nos idées, mais ces soldats de l'éteignoir, comme vous les appelez dérisoirement, se sont donc changés subitement en professeurs et admettent, en de hors les bornes, en éducatrice sans fixer de limites à l'enseignement, vous avez perçu de la lumière et vous voulez l'éteindre !" dit-il à l'assemblée.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

"Après avoir tonné contre les socialistes de la franc-maçonnerie, il a cherché à qui les catholiques doivent s'adresser, après Dieu. Ce n'est ni aux prêtres, ni aux conservateurs, ni à des instituteurs de la République, mais à l'Etat, qui est le maître." M. Flandre de Niort, conseiller général de l'Aude.

chemement commercial de la Russie et de l'Autriche.

Un duel au pistolet a eu lieu dernièrement dans la forêt de Brézin, près de Janowitz, entre le député polonais M. de Brudnicki et M. de Parszewski.

Tous deux ont été blessés, le premier légèrement, le second mortellement, ayant reçu une balle dans le abdomen.

Il est motifs de cette rencontre se relatif à des affaires intimes de famille.

LES MANOEUVRES DE CRISPI

ROME, 18 sept.—Les correspondants de journaux étrangers, amis de Crispi, ont reçu le mot d'ordre de faire pressentir le prochain retour au pouvoir de M. Crispi.

Un autre côté, les intimés de l'ex-premier ministre italien s'efforcent de faire croire que les fonds italiens étaient mieux tenus à l'étranger du temps de M. Crispi qu'aujourd'hui, et que si l'on veut que la rante italienne reprenne ses cours passés, il faut le rappeler.

La vérité est que les difficultés actuelles sont une conséquence de sa politique. MM. LUZZATI et di Radini ne font que porter remède aux maux qu'il a laissés.

NEUF VICTIMES DES FLAMMES

